



"Label européen des langues" : appel à candidature pour 2015

publié le 20/05/2015

Descriptif :

Le "Label européen des langues" est un prix qui récompense les projets novateurs en matière d'enseignement des langues vivantes. Inscriptions jusqu'au 15 juillet 2015.

- Qu'est-ce que le label européen des langues ?
 - ▶ Depuis plus de 10 ans maintenant, **l'Agence Erasmus+ France/Education & Formation** récompense les **projets les plus innovants en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues étrangères**. Cette récompense concerne toutes les langues, tous les types de structures et tous les publics !
 - ▶ Les labels européens des langues sont remis lors d'un **concours annuel** organisé par la **Commission européenne** et les agences nationales dans chacun des 33 pays de l'Europe de l'éducation.
 - ▶ Tous les organismes d'éducation ou de formation (publics ou privés), les associations actives et les acteurs du monde socio-économique dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues ayant leur siège en France peuvent prétendre au label européen des langues.
- Les critères de sélection
 - ▶ **L'innovation** : le projet doit être innovant par les méthodes pédagogiques utilisées ou le choix des langues concernées ou encore par le public ciblé ;
 - ▶ **La pertinence** : le projet doit permettre d'améliorer effectivement l'apprentissage et l'enseignement des langues dans le contexte local du projet ou encore répondre à un besoin spécifique ;
 - ▶ **La transférabilité** : le projet doit être transférable à un autre contexte donc ne doit pas se fonder (uniquement) sur des spécificités locales.

Des **priorités européennes** sont définies chaque année par la Commission européenne (cf document ci-joint). Pour 2014-2015 les thématiques européennes sont : **les langues vers l'inclusion sociale et les langues et le sport**
- Le calendrier 2015

Avril 2015 : lancement de l'appel à candidatures 2015
15 juillet 2015 : clôture des candidatures (minuit)
Octobre-novembre 2015 : évaluation des candidatures par des experts externes
Décembre 2015 : diffusion des résultats
Février 2016 : cérémonie de remise des prix (date et lieu à confirmer)

Si votre projet est sélectionné, le Label vous sera remis lors d'un événement organisé par l'Agence Erasmus+ France/Education & Formation ; vous serez également invités à le défendre sur le stand de la Commission Européenne au salon Expolangues 2016.

Pour plus de renseignements,
label.langues@agence-erasmus.fr

Documents joints

 "Label européen des langues 2015" (Word de 162 ko)
Formulaire de candidature

 "Label européen des langues 2015" (Word de 130.7 ko)

Appel d'offre 2015

 "Label européen des langues 2015" (PDF de 66.9 ko)

Priorités européennes 2014-2015



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.